

Bordeaux, le 2 mars 2026

AVIS DE VIGILANCE CRUES

CONFLUENCE GARONNE – DORDOGNE

Sur information du service de prévision des crues Gironde Adour Dordogne, le préfet de la Gironde retransmet la :

VIGILANCE JAUNE

sur l'ensemble des communes de la confluence Garonne et Dordogne à partir du lundi 2 mars 2026, 10h.

Situation actuelle et évolution prévue :

Une période de fortes marées est en cours avec des coefficients de marée qui progresseront jusqu'à 99 mercredi et jeudi. Combinés à des conditions météorologiques favorables et des apports fluviaux stables, ces fortes marées engendreront de faibles débordements lors de la marée de mardi matin sur le tronçon Confluence Garonne – Dordogne, particulièrement sur le secteur de Libourne.

Faibles débordements lors de la pleine mer de mardi matin sur le secteur de Libourne.

Des prévisions sont disponibles aux stations concernées par des débordements.

Prévision des hauteurs d'eau attendues		
Stations	Date et heure	Cotes à l'échelle (en mètres)
Libourne	03/03/2026 – 20:40	Entre 4,98 et 5,40
	03/03/2026 – 08:20	Entre 5,25 et 5,61
	02/03/2026 – 20:00	Entre 4,90 et 5,23

N-B : Calcul de la cote NGF, retrancher à la cote à l'échelle, 1,81 pour Bordeaux et 1,17 pour Libourne.

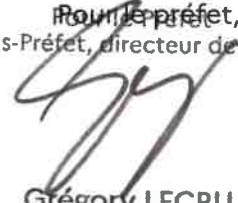
À réception de ce message, il est demandé aux maires de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens ainsi que d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

- Tenez-vous informé de la situation
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable
- Evitez de pratiquer des activités nautiques
- Conformez-vous à la signalisation routière et ne vous engagez pas sur une route immergée, même partiellement

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la crue : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Pour le préfet,
Le Sous-Préfet, directeur de cabinet,


Grégory LECRU

Destinataires pour action : CODIS 33 – CORG 33 – DIPN/CIC – DDTM/SRGC – GPMB – Bordeaux Métropole – Maires des communes situées sur la Garonne entre Ambès/Labarde en aval et Portets/Langoiran en amont – sur la Dordogne entre Ambès/Saint Seurin de Bourg en aval et Libourne/Arveyres en amont

Destinataires pour information : Secrétaire général de la préfecture – Sous-préfets de Libourne, Langon, Lesparre et Blaye – DREAL – Météo-France – PCGI Airbus – SPC GAD – Médias radio/TV 33